

Rapport public Parcoursup session 2023

Université de Caen Normandie - Licence - Sciences de la vie et de la terre

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Caen Normandie - Licence - Sciences de la vie et de la terre	Jury par défaut	Tous les candidats	50	679	372	617	11	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE :

* Disposer de compétences scientifiques

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

* Disposer de compétences en communication

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écriture et à la parler à un niveau B.

* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales

Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

*Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence Sciences de la Vie et de la Terre s'inscrit dans le portail " Biologie et Sciences de la Terre " et est mutualisée avec les parcours " Sciences de la Vie " et " Sciences de la Terre " tout au long du L1, L2 et L3. Des enseignements spécifiques SVT sont proposées en L2 et L3 afin d'atteindre les objectifs pédagogiques propres à cette Licence.

La Licence mention SVT s'inscrit dans le portail Biologie-sciences Terre avec deux autres mentions de Licences (sciences de la vie et sciences de la Terre). Les principales matières enseignées sont :

- L1 : biologie cellulaire, biochimie, biologie animale et évolutive, biologie végétale, géosciences. Des bases de chimie et physique ainsi que de l'anglais sont également présents,
- L2 : physiologie animale et végétale, génétique et biologie moléculaire, biochimie, reproduction, écologie et géosciences

- (géologie sédimentaire, pétrologie et physique du globe). L'anglais est présent à chaque semestre ainsi que de l'épistémologie,
- L3 : biologie cellulaire et génomique, biologie et physiologie animales et végétales, écologie et géosciences (géologie des bassins, sédimentologie, géodynamique) est proposé. L'anglais est présent à chaque semestre. Un stage en établissement scolaire (collèges, lycées) est inclus dans la formation.

Plus d'information: [Fiche formation UFR des Sciences](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La Licence mention Sciences de la Vie et de la Terre de l'Université de Caen Normandie propose une formation générale, scientifique et bi-disciplinaire visant à fournir des compétences à la fois en Sciences de la Vie et en Sciences de la Terre afin de poursuivre en Master nécessitant cette double compétence, en premier lieu desquels les Masters MEEF 2nd degré SVT. De fait, la commission Parcousup s'appuie sur des connaissances et compétences scientifiques (SVT, chimie, physique, mathématiques) et également sur des compétences et connaissances en langues étrangères. La qualité rédactionnelle dans les disciplines biologiques étant fondamentale, un investissement en français écrit et oral est également apprécié et pris en compte dans l'examen des vœux par la commission.

La commission tient donc compte des notes obtenues en SVT, physique-chimie, mathématiques, LV1 en première et en terminale. Elle tient compte également des notes obtenues à l'épreuve anticipée de français, écrit et oral.

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été élaboré par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. Ce pré-classement est ensuite modulé en fonction de la qualité de la lettre de motivation et l'adéquation du projet professionnel à la formation en question.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission ne peut que conseiller aux futurs candidats de se renseigner sur les programmes et débouchés en amont de la réalisation des dossiers de candidature afin de déterminer si le projet d'étude est en cohérence avec le programme de la licence. L'examen des dossiers et le classement par la commission pédagogique ont été réalisés indépendamment des critères « hors académie » et « boursier » que le rectorat a ensuite insérés pour élaborer la liste d'appel.

La commission de vœux a veillé à traiter de façon équivalente les titulaires de l'ancien baccalauréat en réorientation et les candidats titulaires ou en préparation du nouveau baccalauréat en adaptant ses critères.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Cadrage national des attendus pour la Licence SVT (disponible sur Parcousup)	Niveau de français, niveau dans les matières scientifiques, niveau en LV1	Relevés de notes des années en cours et antérieures (+ éventuellement rang dans la classe quand il est renseigné)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Cadrage national des attendus pour la Licence SVT (disponible sur Parcousup)	La notation académique doit prendre en compte ces compétences	Notes des bulletins uniquement	Important
Savoir-être	Cadrage national des attendus pour la Licence SVT (disponible sur Parcousup)	Comportement, capacité à s'investir	Appréciations des professeurs dans les bulletins	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cadrage national des attendus pour la Licence SVT (disponible sur Parcousup)	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet, qualité rédactionnelle, éventuel plagiat	Lecture attentive de chaque lettre de motivation par au moins un membre de la commission	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Ces engagements sont en relation avec la motivation à s'impliquer et à réussir	Lecture attentive de chaque lettre de motivation par au moins un membre de la commission	Complémentaire

Signature :

Lamri ADOUI,
Président de l'établissement Université de Caen
Normandie